



Conditions Générales de Vente (CGV) – Team Conduite Avenir – 2025

1. Présentation de l'organisme

Team Conduite Avenir est un organisme de formation professionnelle déclaré auprès de la DREETS Île-de-France sous le numéro **11941060294**.

SIRET : **880 694 096 00012**

Siège social : 2 Bd de la Gare 94470 Boissy-Saint-Léger

Adresse e-mail : **conduiteteam@gmail.com**

L'organisme a pour mission de former des adultes souhaitant acquérir ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la conduite, de la sécurité routière et de la mobilité.

Team Conduite Avenir est actuellement **en démarche de certification Qualiopi**, conformément aux exigences du Code du travail.

2. Lexique

- **Client** : Co-contractant de Team Conduite Avenir.
- **Apprenant** : Personne physique participant à une formation en présentiel.
- **Consommateur** : Personne physique majeure achetant à titre personnel, pour des besoins non professionnels.
- **Visiteur** : Personne physique ou morale consultant le site internet de Team Conduite Avenir.
- **CGV** : Les présentes Conditions Générales de Vente.
- **CGU** : Conditions Générales d'Utilisation du site internet.

3. Objet et champ d'application

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV par le Client.

Les présentes conditions prévalent sur tout autre document émanant du Client, notamment ses conditions générales d'achat.

4. Engagements contractuels

- L'inscription à une action de formation organisée par Team Conduite Avenir vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.
 - Toute demande de prestation donne lieu à l'émission d'un **devis** et d'un **programme de formation** détaillé.
 - La signature du devis vaut acceptation du contenu de la formation et des présentes CGV.
 - Une **convention** ou un **contrat de formation** est établi selon les articles L6353-1 à L6353-7 du Code du travail.
 - Si le Client est une personne physique finançant personnellement sa formation, il dispose d'un **délai de rétractation de 10 jours calendaires** à compter de la signature du contrat.
L'exercice du droit de rétractation se fait par lettre recommandée avec avis de réception.
 - Durant la formation, une **attestation de présence** est signée par demi-journée par le formateur et l'apprenant.
-

5. Sanction et validation de la formation

Les attestations, certificats ou diplômes éventuels sont délivrés uniquement après :

- participation effective à l'intégralité de la formation,
- passation de la certification (le cas échéant),
- et paiement complet des frais d'inscription.

Team Conduite Avenir est tenue à une **obligation de moyens** et non de résultat.
Une attestation de fin de formation est remise à l'apprenant et, le cas échéant, à son employeur.

6. Prix, facturation et règlement

Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TVA non applicable, article 293B du CGI).

Le règlement doit être effectué **dans les 30 jours suivant la facturation**, sauf dispositions particulières figurant dans la convention.

Le Client est responsable de toute demande de financement auprès de son **OPCO** ou via **MonCompteFormation (Caisse des Dépôts et Consignations)**.

En cas de refus ou de non-prise en charge, la totalité du coût de la formation reste due à Team Conduite Avenir.

Pour un financement individuel, le règlement peut s'effectuer par **virement bancaire** ou **chèque**, selon un échéancier prévu au contrat.

7. Report ou annulation du fait de l'organisme

Team Conduite Avenir se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation, sous réserve d'en informer les participants avec un préavis raisonnable.

En cas d'annulation définitive par l'organisme, les sommes versées seront **remboursées au prorata temporis** des heures non réalisées, dans un délai de 10 jours ouvrés (article L6354-1 du Code du travail).

8. Annulation du fait du client

Toute formation commencée est due en totalité, sauf accord écrit contraire de Team Conduite Avenir.

Toute annulation doit être notifiée par écrit (courriel ou courrier).

- Annulation **moins de 15 jours ouvrés** avant le début de la formation : 50 % du montant dû.
 - Annulation **moins de 7 jours ouvrés** avant le début de la formation ou non-présentation : 100 % du montant dû.
 - En cas de **force majeure justifiée**, seules les heures réellement dispensées sont facturées.
-

9. Moyens mobilisés

- Les formations mobilisent des **supports pédagogiques** adaptés (papier et numérique via WeTransfer).
 - Un **coordinateur pédagogique** assure le suivi et reste joignable par e-mail à conduitem@ gmail.com ou par téléphone au **06 98 88 28 45**.
 - En présentiel, le formateur adapte les moyens pédagogiques en fonction du niveau et des besoins de l'apprenant.
-

10. Responsabilités de l'organisme

L'obligation de Team Conduite Avenir est une **obligation de moyens**.

L'organisme ne peut être tenu responsable de l'échec à un examen ou à une certification, ni des conséquences d'une mauvaise application des enseignements.

11. Obligations du client

Le Client s'engage à :

- régler le prix convenu selon les conditions prévues au contrat,
 - respecter les règlements intérieurs applicables,
 - ne pas reproduire ou diffuser les supports pédagogiques sans autorisation écrite préalable de Team Conduite Avenir.
-

12. Offres et programmes de formation

Les formations sont proposées en présentiel.

Les programmes sont disponibles sur le site internet ou sur simple demande par e-mail.

Ils peuvent être ajustés en fonction de l'évolution des contenus pédagogiques, des intervenants ou des besoins du public.

13. Confidentialité et propriété intellectuelle

Toutes les informations, documents et supports transmis dans le cadre des formations sont protégés par le droit d'auteur.

Leur reproduction, diffusion ou utilisation en dehors du cadre prévu est strictement interdite sans autorisation écrite de Team Conduite Avenir.

14. Protection des données personnelles (RGPD)

Team Conduite Avenir collecte et traite des données personnelles dans le cadre de la gestion des formations et du suivi administratif.

Les données sont conservées pour la durée nécessaire à la réalisation de la prestation.

Conformément au **Règlement (UE) 2016/679 (RGPD)** et à la **loi Informatique et Libertés**, chaque personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de ses données, en écrivant à :

 **conduiteteam@gmail.com**

15. Communication et références

Sauf opposition écrite, le Client autorise Team Conduite Avenir à mentionner son nom et/ou son logo dans ses supports de communication, à titre de référence commerciale.

16. Médiation et règlement des litiges

En cas de litige, le Client peut adresser une réclamation écrite à Team Conduite Avenir. À défaut de solution amiable, le consommateur peut saisir gratuitement un **médiateur de la consommation** agréé (à préciser dès que désigné), conformément aux articles L612-1 et suivants du Code de la consommation.

En cas de contentieux, **le tribunal compétent sera celui du siège social de Team Conduite Avenir.**

17. Entrée en vigueur

Les présentes **Conditions Générales de Vente** sont applicables à compter du **1er novembre 2025**.

Team Conduite Avenir se réserve le droit de les modifier à tout moment, sous réserve d'en informer les Clients par tout moyen approprié.

Team Conduite Avenir

Adresse : 2 boulevard de la gare 94470 Boissy-Saint-Leger 94470

Tel : 06 98 88 28 45 / **Mail** : conduiteteam@gmail.com

Siret : 880 694 096 00012 / **Nda** : 11 94 10602 94